

Macron : les chiffres hallucinants de la gabegie

écrit par Pierre Duriot | 23 février 2024





Madame, Monsieur

Comme vous le savez, les finances de la France sont dans une phase alarmante et le sénateur Alain Houpert a interrogé l'article 53 de notre Constitution pour demander une loi permettant de formaliser l'aide à l'Ukraine qui relève, comme beaucoup d'autres dépenses somptuaires, du bon plaisir du Président.

Il est temps que le processus autocratique cesse et que les oppositions, dont vous êtes, s'emparent de la situation inconstitutionnelle désormais érigée en règle dans notre pays. Nous vous demandons donc d'emboîter le pas de Monsieur Houpert et de commencer à entreprendre de stopper le président dans son oeuvre de destruction.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos très républicaines salutations.

Pour le R.P.F, le porte parole:

Pierre Duriot

Il semble que des personnes commencent à se rebiffer contre les écarts de la Macronie et un groupe de hauts fonctionnaires a fait fuiter des données financières impensables, dans une note de service. **163 milliards, un chiffre hallucinant.** Il concerne des services de l'État qui sont externalisés, sous forme de délégations de services publics, mais qui en pratique, permettent de rémunérer au passage des actionnaires, ou des prestataires privés. Cette partie se monterait à 120 milliards. Les 43 autres milliards sont des achats directs de prestations intellectuelles, c'est à dire, le recours aux fameux cabinets de conseils, qui sont la plupart du temps, des amis du pouvoir, on l'a vu avec le célèbre cabinet Mac-Kinsey, où ont travaillé des proches du pouvoir, ou leurs enfants. **Cette somme représente 6 % du budget de l'État et des collectivités locales. Cela équivaut à un peu plus que le budget de l'armée qui se situe aux alentours de 40 milliards d'Euros, c'est à dire, une somme faramineuse.**

Autant dire que la gestion macronienne peut largement être assimilée à un transfert massif d'argent public vers des intérêts privés et s'apparenter à un système mafieux. Ces délégations de services publiques ne sont pas le seul moyen de soutirer de l'argent à la nation. **La transition écologique, nous l'avons déjà fait remarquer, permet également de transférer de juteuses subventions vers des installateurs d'éoliennes, par exemple.** Egalement, la mise en place de fournisseurs alternatifs de courant électrique, qui ne produisent rien mais se contentent d'acheter à bas prix de l'électricité à EDF pour la revendre plus cher, selon des quantités qui sont fixées par le pouvoir et donc, ont obligé le producteur d'électricité à vendre une partie de sa production à perte, apparaît comme un moyen d'engraisser des actionnaires amis.

Le problème est qu'au delà de ces éléments connus, de ces notes de services alarmantes sur la razzia en cours dans nos

finances, les députés de l'opposition ne bronchent pas. Il semble qu'il n'y ait aucun contre pouvoir, aucun organisme de régulation, aucun contrôleur, qui soit en mesure d'arrêter le pillage des finances publiques. Pour rappel, la France est au bord de la cessation de paiement, sous menace de tutelle européenne et de dégradation de sa note sur les marchés internationaux. Entre Ukraine, gabegie généralisée, décisions personnelles, il semble que quelques personnes aient commencé à prendre conscience du désastre en cours, sous les yeux de l'appareil d'État et de la représentation nationale, qui ne bougent ni l'un ni l'autre. Au RPF, depuis pas mal de mois, nous demandons des audits sur ces dépenses somptuaires de fonctionnement, ou des diverses délégations, notamment pour la gestion de la crise Covid, confiée à des cabinets privés avec les résultats que l'on connaît. Avec peu de chance de se tromper, on peut également penser que ces transferts d'argent ne se font pas sans retour sur investissement pour les donneurs d'ordre, que les bénéficiaires ne soient pas gré à leurs commanditaires... **Sur la Côte d'Azur, par exemple, on note une recrudescence de jeunes Ukrainiens de bonne famille qui mènent grand train, dans des voitures et hôtels de luxe, pendant que leur pays est censé être en guerre.** Comment est-ce possible ? Et avec quel argent qu'ils auraient maintenant et qu'ils n'avaient pas avant ? On aimerait que des députés d'opposition courageux s'emparent de ce processus de ruine organisée du pays. Alain Houpert, sénateur Républicain, a commencé à demander des comptes, au titre de l'article 53 de la Constitution, pour exiger un vote du parlement concernant l'aide à l'Ukraine. **On aimerait que les députés lui emboîtent massivement le pas, pour enfin que cesse un processus de décision en permanence mû par les seuls désirs du président.**

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

Pierre Duriot : porte parole du Rassemblement du Peuple

Français.